

## LES SOLITUDES URBAINES. STRUCTURES ET PARCOURS DANS LA GENÈVE DES ANNÉES 1816-1843\*

par Michel ORIS, Gilbert RITSCHARD et Grazyna RYCZKOWSKA

La solitude est un thème sensible. Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la distinction posée par les sociologues allemands entre la *Gemeinschaft* et la *Gesellschaft* a permis de théoriser la solitude dans la foule et de faire de l'espace de concentration humaine, la ville, le lieu par excellence des formes variées de désaffiliation sociale pouvant, dans la pensée de Durkheim, pousser les individus isolés jusqu'à l'anomie. La littérature de l'époque a mis abondance de chair sur ce squelette en peignant des trajectoires emblématiques comme celles des pauvres immigrés venant « se perdre au physique comme au moral » dans « la ville tentaculaire », en particulier les jeunes filles naïves de la campagne venues accomplir leur période de service domestique et qui se brûlent aux feux de la cité (Chevalier, 1984 ; Charle, 1991 ; Moch, 1992). Systématiquement, dans ces représentations, la rupture ou la distanciation des liens familiaux et communautaires, l'isolement dans un milieu neuf, rend vulnérable.

Pour autant, le thème de la solitude, la typologie de ses formes, la question de sa mesure, restent étonnamment négligés dans les travaux de démographie historique. Ils font l'objet de l'une ou l'autre section dans des travaux dont l'objectif principal est autre : la régulation sociale, les structures familiales, le « life cycle service », la différenciation

sexuelle des parcours de vie, les formes de pauvreté et de vulnérabilité, etc.<sup>1</sup> Dans cet article, nous voulons en premier lieu montrer que la solitude a sans doute toujours été une composante majeure de la vie urbaine, en tout cas qu'elle n'a pas attendu le développement des grandes métropoles pour y peser. L'étude d'une ville moyenne qui n'a pas encore entamé son industrialisation, soit Genève entre 1816 et 1843, nous permet d'en apporter la démonstration.

Un deuxième but est d'aller au-delà d'un mot unique pour atteindre une part des réalités multiples de la solitude, en tout cas ce que nous pouvons en quantifier sur base de six recensements<sup>2</sup>. Dans les années 1970/1980, quand la perspective structuraliste était dominante, ce type de source a été considéré comme idéal pour une prosopographie des populations urbaines du XIX<sup>e</sup> siècle, neuves, croissantes, turbulentes (Farge, 1995, 283-284). Depuis, les études des trajectoires, des solutions variées mises en œuvre pour « faire son chemin dans la ville » (Pinol, 1999), ont pris le relais. Pour autant, nous souhaitons montrer, d'une part que le travail typologique est loin d'être achevé et que bien des lectures originales des structures restent encore possibles<sup>3</sup>, d'autre part illustrer la complémentarité des approches transversales et longitudinales.

Dans un premier temps, nous proposons une typologie des formes de solitude, telles qu'elles ont été définies dans des traditions disciplinaires à la fois distinctes et proches : la démographie historique, l'histoire de la famille, l'histoire sociale et l'histoire des genres (ou « gender history »). Il en résulte cinq catégories qui peuvent se recouper, et le font effectivement dans une large mesure. La solitude est un phénomène complexe, multidimensionnel, que nous ne pouvons réduire à une modalité unique. Cette approche est directement illustrée par une mesure du poids de la solitude dans ces diverses facettes au sein des populations masculine et féminine de Genève. Une mesure qui s'est certes voulue rigoureuse, mais qui n'a rien d'absolu : au contraire, elle est relative, fonction toujours des définitions adoptées. C'est pourquoi dans une deuxième section, nous analysons successivement la domesticité, le célibat et le veuvage, ainsi que les ménages, soit les trois principaux reliefs au sein d'une topographie des solitudes urbaines, avant de conclure cette partie en localisant la solitude dans le cours de la vie, et ce en mettant l'accent sur les différences entre hommes et femmes.

Dans une troisième section, nous quittons les dimensions structurelles pour examiner les transitions. En effet, nous avons essayé de « tracer » les habitants de Genève de recensement en recensement. C'est un travail long et délicat qui n'est pas tout à fait terminé. Néanmoins, des régressions logistiques ont pu être calculées, premièrement pour vérifier si la solitude (et quels types en particulier) accroît la probabilité de disparaître de Genève durant la période inter-censitaire ; deuxièmement pour identifier les facteurs qui augmentent ou réduisent les chances

de sortir de la solitude parmi ceux présents à deux recensements successifs ; troisièmement, le même exercice, sur le même sous-échantillon, analyse le risque d'entrer en solitude.

Notre recherche est fondée sur l'étude d'un cas, celui de la ville de Genève entre 1816, date de la restauration de la vieille bourgeoisie calviniste, qui correspond paradoxalement à la transformation d'une république urbaine homogène en un canton mixte sur le plan religieux, et les révolutions radicales des années 1840, à partir desquelles Genève va amorcer sa modernisation (Herrmann, 2003). La période que nous étudions est celle de la longue hésitation entre l'ancien régime et les temps nouveaux. Entre 1816 et 1843, la ville reste confinée dans les impressionnantes fortifications qui ont permis, des siècles durant, la survie de la Rome calviniste encerclée par les catholiques. Un tel enfermement restreint à la fois les croissances économique et démographique. Après la disparition du textile, déjà avant 1830, la « Fabrique » (soit les nombreuses branches engagées dans la fabrication des montres) devient encore plus l'activité productive dominante. Ses produits à haute valeur ajoutée étaient essentiellement destinés aux marchés internationaux, et par conséquent le secteur fut très sensible aux aléas de la politique internationale. D'un point de vue démographique, Genève croît de 21 327 habitants en 1798 à 31 200 en 1850 (Schumacher, 2002, 8-9).

Une telle progression, qui n'a rien d'impressionnant dans le contexte de l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle, cache un régime démographique complexe. La mortalité est basse avec des taux bruts annuels presque toujours inférieurs à 23 ‰ et les risques entre la naissance et le 1<sup>er</sup>

anniversaire qui étaient encore de l'ordre de 200 entre 1750 et 1799, sont tombés à 100/130 ‰ dans la première moitié du siècle (Schumacher, 2002, 98). Il aurait dû en résulter une pression démographique endogène sérieuse, mais Genève est fameuse pour son rôle pionnier dans la diffusion du contrôle des naissances. Les couples mariés durant la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle ont eu seulement 2,32 enfants en moyenne ! À cette époque, Genève est un des très rares endroits au monde où coexistent un néo-malthusianisme évident et un malthusianisme traditionnel, puisque l'accès au mariage restait difficile, caractérisé par un haut niveau de célibat définitif et un âge à la première union de 28 ans pour les femmes, 30 ans pour les hommes (Ryckowska, 2003 ; Schumacher, 2004). Dès lors, entre 1806 et 1850, cette cité de 20 à 30 000 habitants n'a accusé qu'un gain ridicule de 557 naissances de plus que de décès. La population s'est beaucoup plus renouvelée par l'immigration que ne le suggère le modeste accroissement global. Dans une ville en apparence somnolente, les changements structurels internes furent en fait réels, préparant l'avenir. En particulier, de 1816 à 1843 la proportion de catholiques vivant dans la Rome calviniste est passée de 11 à 28 % (Oris et Perroux, à paraître).

## LA SOLITUDE EN SES MULTIPLES DÉFINITIONS

### *Trois traditions de recherches*

La solitude a de multiples définitions. Les historiens démographes ont mis l'accent sur deux composantes structurelles

des sociétés pré-transitionnelles ou transitionnelles : les célibataires et les veuves, les « femmes sans homme » (Bourdelaïs, 1984, 62-63). Cette emphase sur le sexe féminin s'explique par l'impact direct sur la fécondité ou « prolifération de l'espèce ». En 1982, John Hajnal a approfondi sa découverte de 1956, celle d'une ligne reliant Saint-Pétersbourg à Trieste, en deçà de laquelle domine le « système européen du mariage ». Caractérisé par un important célibat définitif et des âges au mariage tardifs, il réduit la pression démographique en limitant la durée de la vie féconde. La Genève des années 1816-1843 s'inscrit bien dans ce schéma. Peter Laslett (1982), ainsi que de nombreux historiens (réunis dans Dupâquier *et al.*, 1981), ont ajouté au modèle de Hajnal la faible propension au remariage dans l'Europe de l'Ouest, le veuvage étant dans cette perspective perçu comme un frein important à la fécondité en raison de la forte proportion d'unions brisées par la mort inopinée d'un des partenaires<sup>4</sup>. En outre, de nombreuses recherches ont montré que les veuves se remariaient beaucoup moins que les veufs, et que les premières se concentraient dans les villes, tant en raison de l'attraction exercée par leurs institutions charitables que de leur marché matrimonial, l'excès de femmes par rapport aux hommes mariables accroissant le différentiel selon le sexe dans l'accès au remariage (Oris et Ochiai, 2002, 66-72).

Les célibataires, en particulier du côté féminin, étaient également plus présentes dans les populations urbaines en raison du poids de la domesticité (Dauphin, 1991, 517-518). Pour la plupart de ces servantes, leur séjour en ville était une phase dans leur parcours

de vie, en particulier dans la longue route conduisant au mariage (van Poppel et Oris, 2004, 3-5). Les « vieilles filles » ou célibataires définitives, étaient recrutées parmi celles qui n'arrivaient pas à nouer une relation durable et à établir un ménage, ou parmi celles qui renonçaient à cette perspective, particulièrement celles qui, au sein d'une fratrie, se « sacrifiaient » pour rester avec les parents âgés et prendre soin d'eux en leur vieillesse (Alter, 1996).

À travers des thématiques comme l'accès différentiel au remariage selon le sexe, ainsi que des formes de cohabitation entre générations, la démographie historique rejoint l'histoire des familles. Pour les spécialistes de cette discipline, sur la base de la fameuse typologie Hammel-Laslett (1974), la solitude correspond à un ménage de taille 1, ou parfois à une personne vivant seule avec un ou des domestiques. Au-delà de cette définition basique, la solitude est vue comme le produit structurel du système familial nucléaire dominant en Europe occidentale (Bourdelaïs, 1984, 64-65). Dans l'hypothèse de la dureté intrinsèque de la famille nucléaire (Laslett, 1988), l'établissement néo-local des jeunes mariés impliquait le départ progressif des enfants. Les parents finissaient dès lors leur vie dans le « nid vide », cher aux sociologues anglosaxons. C'était particulièrement le cas des veuves, en raison de la mortalité différentielle selon le sexe aux âges élevés. Il en résultait une chute dans la misère de ménages qui n'arrivaient plus à se soutenir comme des niches économiques autonomes (Reher, 1997, 108). Les vieux et les affligés ne pouvaient guère compter que sur la charité des plus aisés et sur l'aide des collectivités laïques et religieuses, leurs enfants ayant déjà à faire face à leurs propres problèmes (Neven, 2003b, 269).

Toutefois, même dans un système nucléaire « intégral » comme celui de l'Angleterre des années 1500-1800, seule une moitié de cette population « à risque » expérimentait réellement la solitude, les autres devenant les hôtes d'un enfant marié jusqu'à leur mort (Laslett, 1988 ; Oris et Ochiai, 2002, 40). Plus récemment – et cela a été signalé ci-dessus –, George Alter a souligné l'importance de « ceux qui restaient » parmi les enfants. En termes simplement réalistes, il a été observé que même dans les sociétés clairement dominées par les idéaux de la famille nucléaire, et même aux âges élevés, la solitude en son ménage restait une expérience de vie statistiquement rare (Reher, 1997, 98 ; Neven, 2003a, 160). Vivre seul était même probablement moins commun en ville en raison des difficultés de louer un logement avec des revenus individuels et, par conséquent, de l'incitation à partager sa demeure, au moins dans les classes populaires.

Tant l'histoire de la famille que la démographie historique sont aussi influencées par une troisième tradition de recherche sur la solitude qui vient de l'histoire sociale et de l'histoire des femmes. Ces études insistent d'une part sur les représentations du célibat et du veuvage, d'autre part sur les positions inférieures ou périphériques au sein des ménages, ainsi que sur des organisations domestiques originales, hors du modèle nucléaire dominant. La première orientation révèle que l'image des vieilles filles était globalement mauvaise (Beauvalet-Boutouyrie, 2000, 133), même si certaines étaient parées de l'aura du sacrifice par piété filiale. Puisque le cours de vie « normal » d'une femme était d'accéder au mariage, de procréer et remplir les devoirs d'épouse et de mère, les célibataires âgées tendaient

à être repoussées sur les marges, à se retrouver socialement discriminées, au minimum à supporter la pitié des autres (Gordon et Nair, 2002, 126). Pour Sylvia Hahn, la montée de l'idéologie bourgeoise de la famille au XIX<sup>e</sup> siècle a encore aggravé la perception et la condition de ces femmes. Le dédain dont elles souffraient ne se concentrait pas seulement sur leur âge et leur statut de non-mariée, mais stigmatisait aussi des aspects physiques et biologiques comme la ménopause et l'incapacité de procréer (Hahn, 2002, 35).

Quant aux veuves, a priori leur image n'était guère meilleure. Pour S. Hahn, en latin *viduus* désigne une femme « unmarried, single, lonely, empty », ou encore « denuded, unprotected ». La transition vers le statut de veuve impliquait un nouveau rôle pour des femmes « who have been robbed of their guardian, the head of their family, and their sexual partner ». Dans les sociétés occidentales où la famille (nucléaire) était la norme, celles qui avaient perdu leur époux étaient vues comme incomplètes et hors des normes sociales parce qu'il était difficile de les situer dans une société hiérarchisée (Hahn, 2002, 35-36). Selon Eleanor Gordon et Gwyneth Nair, à Glasgow au XIX<sup>e</sup> siècle, les veuves étaient perçues comme un problème social à la fois en raison de leur pauvreté et parce qu'elles n'étaient plus la propriété sexuelle d'un homme (Gordon et Nair, 2002, 126). Toutefois, même dans les sociétés d'Europe de l'Ouest qui, comme Michel Foucault l'a montré, sont à partir du XVI<sup>e</sup> siècle de plus en plus intolérantes envers les démunis, les veuves sont restées une catégorie privilégiée de « bons » pauvres, innocentes de leur misère et dignes d'aide (Oris et Ochiai, 2002, 19-20).

L'histoire sociale, en particulier celle des femmes, a aussi mis l'accent sur la

situation particulière des personnes qui sont physiquement membres d'un ménage, mais vivent en fait « avec » ou « chez les autres ». Les liens peuvent être proches, de nature familiale, incluant non seulement les vieux parents mais aussi les frères et sœurs célibataires ou veufs, les oncles ou tantes, voire les orphelins neveux, nièces, cousins, etc., qui dans cette perspective évitent la solitude ou l'institutionnalisation puisqu'ils sont accueillis par un noyau nucléaire allié. Dans la typologie de Hammel-Laslett, les ménages sans noyau sont un cas particulier dont la logique est cependant similaire, puisque plusieurs recherches les présentent comme une autre solution pour éviter la solitude physique et une stratégie de survie pour les pauvres gens, particulièrement mais pas exclusivement les filles qui s'étaient « sacrifiées », attendant la mort de leurs parents et perdant par là leurs chances d'accéder au mariage (Hufton, 1995, 131 ; Neven, 2003a, 423).

Pour les historiens des femmes ou des genres sexuels, surtout durant le XIX<sup>e</sup> siècle quand l'activité domestique s'étend parallèlement à la montée des bourgeoisies, vivre avec les autres était avant tout le destin des nombreuses servantes, avec une fois encore une concentration urbaine évidente. Comme nous l'avons vu d'entrée de jeu, la domestique est une figure emblématique des représentations urbaines. Séparée de ses père et mère, souvent éloignée de ses autres parents et amis, affiliée à un ménage par un lien de nature simplement contractuelle, souvent informel, et toujours dans une position subordonnée, elle peut souffrir de la promiscuité, de l'absence d'intimité, du « contrôle des corps et de la négation de l'identité », comme l'écrit Cécile Dauphin (1991,

522). Si la domesticité était principalement un statut féminin, et par conséquent intéressant directement les historiens des femmes et des genres, un autre groupe, beaucoup plus masculin, était dans une position plus ou moins similaire : les travailleurs vivant avec leur maître (ainsi qu'une catégorie statistiquement marginale d'étudiants vivant en pension chez leur professeur). Finalement, la position de « logés » était ambiguë. Usuellement, c'étaient des immigrés des deux sexes, insérés temporairement sur le marché du travail local mais sans parents ou employeurs en ville susceptibles de les accueillir. Ils étaient logés et nourris par d'autres moyennant paiement. Ce statut a été évoqué à la fois comme une stratégie de survie et comme une solution pour éviter la solitude, pour ceux qui recevaient ces logés et qui étaient souvent des femmes seules (Scott et Tilly, 1987).

#### *De la typologie à la mesure des solitudes*

Notre typologie des solitudes résulte de toutes ces traditions de recherche et de l'observation empirique de nos données.

	Type 1 : Logé	Type 2 : Vit seul	Type 3 : Célibataire âgé	Type 4 : Veuf	Type 5 : Cohabitant
1	domestique	seul strictement	célib (30-44 ans)	sans enfants	
2	travailleur	seul avec serv.	célib (45 et plus)	avec enfants	
3	logé (sens strict)				
4	étudiant				

La figure 1 indique le poids de la solitude dans sa définition la plus large, soit tous types confondus, dans les populations féminine et masculine de Genève entre 1816 et 1843. Une personne qui cumule différentes formes de solitude n'est comptée qu'une fois. Parmi les hommes observés en 1816, 30,6 %

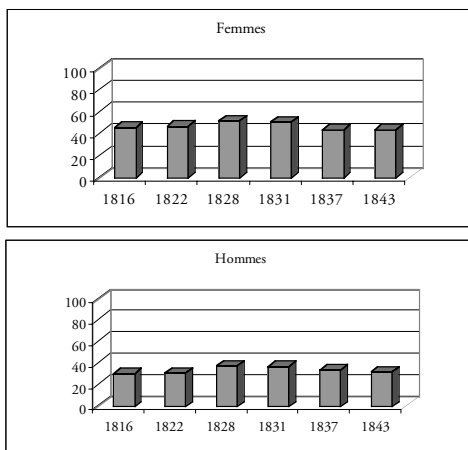
Dans le type 1 se rangent tous ceux qui vivent avec de « vrais » autres, soit des non-apparentés : les sous-types sont les domestiques (sous-type 11), les travailleurs vivant chez leur employeur (12), les logés (13), les étudiants (14). Les personnes vivant seules, strictement (sous-type 21) ou avec des personnes du type 1 (22), forment le type 2. Dans le groupe 3 sont distingués les célibataires qui ont dépassé l'âge au premier mariage (30 ans) mais ont moins de 45 ans (sous-type 31), de ceux et celles de 45 ans et plus qui sont les célibataires définitifs dans leur définition démographique classique (sous-type 32). Les veufs et veuves, sans (sous-type 41) et avec enfant(s) (42), constituent le type 4. Finalement, les apparentés qui n'appartiennent pas à une lignée nucléaire directe commune (« non-stem » ou hors souche), ainsi que les membres des ménages sans noyau, sont réunis dans le type 5. Chaque sous-type est exclusif des autres à l'intérieur de leur type, mais il est possible d'appartenir à plusieurs types (comme par exemple une célibataire de 50 ans [32] travaillant comme domestique [11]). Ces recoupements sont importants car ils indiquent des redondances de solitudes.

appartiennent à au moins l'un de nos cinq types. Leur proportion grimpe jusqu'à 37/38 % en 1831/1837, avant de retomber à 32,4 % en 1843. Parmi les femmes, les risques étaient 10 à 15 points plus élevés, avec 46,1 % de solitaires en 1816 et jusqu'à 51/52 % en 1828/1831. Comme du côté masculin,

la situation s'est améliorée en 1843 (44 %), mais durant toute la période, les pourcentages sont restés à des niveaux impressionnants. De manière évidente, la solitude apparaît comme un élément

constitutif de la vie et de la démographie urbaine dans cette ville « traditionnelle », restée à l'écart de l'industrialisation. Nous le suspections, mais pas à un point pareil !

Fig. 1 *Le poids de la solitude féminine et masculine à Genève, 1816-1843 (en %)*



Le tableau 1 résume les différents types de solitude parmi les femmes de Genève à chaque recensement de 1816 à 1843. Dans le « Total réel », chaque individu n'est compté qu'une fois alors

que certains sont présents dans plusieurs catégories. C'est pourquoi, tant pour les nombres bruts que pour les pourcentages, les sommes par colonne excèdent clairement les totaux indiqués.

Tab. 1 *Les types de solitudes féminines à Genève de 1816 à 1843*

Types	N					
	1816	1822	1828	1831	1837	1843
Servantes	190	226	278	229	309	341
Travailleuses	7	8	17	8	14	16
Logées	118	119	163	144	138	150
Étudiantes	3	0	1	1	0	0
Solitaires	67	45	70	75	39	58
Solitaires+S	71	51	62	57	79	64
Célib >=30<45	132	126	147	140	187	183
Célib >=45	74	88	82	102	93	109
Veuves isolées	117	94	118	94	61	84
Veuves+enf.	87	56	76	43	56	83
Cohabitanes	70	79	78	85	84	67
Total réel	642	626	797	676	753	829
Types	1816	1822	1828	1831	1837	1843
Servantes	29.6	36.1	34.9	33.9	41.0	41.1
Travailleuses	1.1	1.3	2.1	1.2	1.9	1.9
Logées	18.4	19.0	20.5	21.3	18.3	18.1
Étudiantes	0.5	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0
Solitaires	10.4	7.2	8.8	11.1	5.2	7.0
Solitaires+S	11.1	8.1	7.8	8.4	10.5	7.7
Célib >=30<45	20.6	20.1	18.4	20.7	24.8	22.1
Célib >=45	11.5	14.1	10.3	15.1	12.4	13.1
Veuves isolées	18.2	15.0	14.8	13.9	8.1	10.1
Veuves+enf.	13.6	8.9	9.5	6.4	7.4	10.0
Cohabitanes	10.9	12.6	9.8	12.6	11.2	8.1
Total réel	100	100	100	100	100	100

## TOPOGRAPHIE DES SOLITUDES DANS LA GENÈVE DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

### *La domesticité comme première composante de la solitude féminine urbaine*

Le tableau 1 indique clairement qu'à Genève entre 1816 et 1843, le service domestique est le plus important fournisseur de la solitude féminine. Il contribue à concurrence de 29,6 % au total réel en 1816, et ce poids ne cesse de s'accroître : 36,1 % en 1822, 41 % en 1843. Le nombre élevé de femmes servant les autres reflète l'importance de ce que Peter Laslett a appelé le « life cycle service », qui est « a period of service in the household of another which provided something of a hiatus between leaving home and establishing one's own household » (Wall, 1983, 458). Loin de décroître durant le siècle de l'industrialisation, le phénomène domestique se développe durant le XIX<sup>e</sup> et, partout dans les villes européennes, les servantes sont massivement jeunes, immigrées, femmes et célibataires (Dauphin, 1991, 520 ; Fauve-Chamoux, 1998). Habituellement, elles expérimentaient une réelle transition dans leur cours de vie, pour ne pas dire une rupture : rupture avec leur environnement et communauté d'origine, leur famille, etc. Ces jeunes femmes quittaient souvent le domicile familial pour se constituer une dot, alléger les charges pesant sur le ménage parental, ou encore pour échapper au sous-emploi (Fraisie, 1984, 112).

Dans l'esprit de ces jeunes femmes, la décision de quitter le domicile parental et de servir les autres était temporaire, et la fin naturelle de cette expérience était

le mariage et la vie de famille avec un compagnon de la communauté d'origine, une fois rentrée à la maison. Comme l'âge au mariage suit à peu près une courbe gaussienne qui révèle de manière évidente l'existence d'un « proper age at marriage », beaucoup comprenaient empiriquement que leurs chances de trouver un époux déclinaient avec les années de service, avec le risque de basculer en célibat définitif. Toutefois, alors que du côté masculin, les jeunes immigrants en ville vivaient dans les quartiers les plus populaires, souvent dans des conditions pitoyables, faisant le travail que les locaux ne voulaient faire, en d'autres mots découvrant trop souvent la cité sous ses atours les plus sombres, les femmes domestiques, quoique de manière évidente contrôlées et exploitées, tendaient à vivre dans des ménages et des environnements aisés, découvrant un monde totalement différent de celui de leur village, avec un travail qui n'était pas nécessairement plus dur que celui qu'elles accomplissaient à la campagne. Dès lors, et bien que ce soit difficile à mesurer, il est évident que beaucoup changèrent leurs plans et se mirent à rêver d'offrir leurs compétences domestiques et leur apprentissage de la culture bourgeoise à un homme des classes moyennes urbaines, artisan ou marchand (Charle, 1991, 317-318). Pour Cécile Dauphin, « le mirage de la richesse et du mariage en ville est aussi générateur de solitude pour celles qui échouent. Elles sont nombreuses et connaissent alors la solitude chez les autres » (1984, 82). La littérature du XIX<sup>e</sup> siècle amplifie l'histoire de celles dont le rêve s'est terminé dans le statut précaire de filles mères, sinon dans la prostitution (Oris, 2000, 185). Celles qui ont accédé au mariage



l'ont en effet fait à un âge supérieur à celui du reste de la population, tant globalement (Dauphin, 1984, 81) qu'à Genève où, entre 1800 et 1845, les servantes se mariaient pour la première fois en moyenne à 29,52 ans contre 27,82 parmi l'ensemble des épouses (Ryczkowska, 2003, 43).

*Célibat et veuvage, en ville et dans le cours de la vie*

Justement, dans notre typologie, les célibataires adultes sont le second groupe en importance contribuant à la solitude féminine à Genève, et le recouvrement avec la domesticité est évident : presque 40 % des femmes célibataires âgées de 30-44 ans étaient domestiques, et c'était encore le cas de 18 % de celles âgées de 45 ans et plus (Tableau 2). Les premières, celles de 30-44 ans, étaient à un moment crucial de leur vie car leurs chances d'accéder au mariage déclinaient rapidement. À Genève, de 1816 à 1843, leur contribution à la solitude parmi les femmes se situait entre 20 et 25 %. Quant à la proportion de célibataires définitives (45 ans et plus), elle était moindre mais pas négligeable, entre 11,5 et 15,1 %. Des villes comme Genève étaient plus touchées par cette composante du système européen du mariage : « La ville, dégoûté traditionnel du trop-plein rural, devient l'horizon ordinaire des célibataires, elle fabrique autant qu'elle attire les solitaires. » (Dauphin, 1991, 517. Voir aussi Lynch, 1991)

Après le célibat, le veuvage est le contributeur suivant. Le tableau 1 indique qu'au début de notre période, les veuves à la fois sans homme et sans enfant étaient plus nombreuses que

celles partageant leur toit avec l'un ou l'autre de leur rejeton. En 1816, les premières représentaient 18,2 % des solitaires et les secondes 13,6 %. Pour les deux groupes, les proportions tendent à diminuer, probablement en raison de la disparition progressive des effets immédiats des guerres napoléoniennes (Genève, annexée à la France, ayant subi la conscription). En 1831, les veuves seules et celles s'appuyant sur des enfants ou en supportant la charge sont respectivement 13,9 et 6,4 %. En 1843, ces deux sous-populations deviennent similaires en taille, chacune comptant pour 10 %.

Quand David Reher développe le modèle de la dureté intrinsèque du système familial nucléaire, il observe que généralement « demographic realities made vulnerable women more numerous than vulnerable men, and economic realities made them poorer. This was especially true with widows since normally they were unable to be as productive economically as their husbands » (Reher, 1997, 109). En effet, les historiens du social ont communément avancé que la chute dans la pauvreté était une conséquence « naturelle » du veuvage, et ils ont étudié en détail les « stratégies de survie » des veuves (Oris et Ochiai, 2002, 19). Après la mort d'un époux, une veuve faisant face à des difficultés économiques avait trois options : revenir sur le marché du travail (Oris, 2000, 183), être assistée par sa famille (en particulier par les enfants mariés pour les plus âgées, par leurs parents pour les plus jeunes), ou être soutenue par des enfants célibataires mais suffisamment âgés pour être capables de travailler (Hufton, 1995, 133). Ce dernier cas n'était pas exceptionnel dans le monde urbain.

Tab. 2 *Matrice des solitudes féminines à Genève, 1816-1831*

SOLITUDE	1816-1831 (N)					Cohabitan- tantes
	Solitaires + serv.	Célib >=30, <45	Célib >=45	Veuves isolées	Veuves + enf.	
Servantes	30	203	49	26	0	0
Travailleuses	2	12	0	2	0	0
Logées	75	78	63	96	5	0
Étudiantes	0	1	0	0	0	0
Solitaires	0	46	53	108	0	0
Solitaires+S	13	41	47	95	0	0
Célib >=30<45	0	133	0	0	0	57
Célib >=45	0	0	61	0	0	87
Veuves isolées	0	0	0	78	0	40
Veuves+enf.	0	0	0	0	254	3
Cohabitan- tantes	0	0	0	0	0	125
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>514</b>	<b>273</b>	<b>405</b>	<b>259</b>	<b>312</b>

SOLITUDE	1816-1831 (%)					Cohabitan- tantes
	Solitaires + serv.	Célib >=30, <45	Célib >=45	Veuves isolées	Veuves + enf.	
Servantes	25	39.5	17.9	6.4	0	0
Travailleuses	1.7	2.3	0	0.5	0	0
Logées	62.5	15.2	23.1	23.7	1.9	0
Étudiantes	0	0.2	0	0	0	0
Solitaires	0	8.9	19.4	26.7	0	0
Solitaires+S	10.8	8	17.2	23.5	0	0
Célib >=30<45	0	25.9	0	0	0	18.3
Célib >=45	0	0	22.3	0	0	27.9
Veuves isolées	0	0	0	19.3	0	12.8
Veuves+enf.	0	0	0	0	98.1	1
Cohabitan- tantes	0	0	0	0	0	40.1
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

SOLITUDE	1837-1843 (N)					Cohabitan- tantes
	Solitaires + serv.	Célib >=30, <45	Célib >=45	Veuves isolées	Veuves + enf.	
Servantes	17	162	41	10	0	0
Travailleuses	1	8	2	0	0	0
Logées	34	53	34	23	3	0
Étudiantes	0	0	0	0	0	0
Solitaires	0	16	23	34	0	0
Solitaires+S	6	27	42	40	0	0
Célib >=30<45	0	92	0	0	0	28
Célib >=45	0	0	22	0	0	45
Veuves isolées	0	0	0	25	0	14
Veuves+enf.	0	0	0	0	136	0
Cohabitan- tantes	0	0	0	0	0	64
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>358</b>	<b>164</b>	<b>132</b>	<b>139</b>	<b>151</b>

SOLITUDE	1837-1843 (%)					Cohabitan- tantes
	Solitaires + serv.	Célib >=30, <45	Célib >=45	Veuves isolées	Veuves + enf.	
Servantes	29.3	45.3	25	7.6	0	0
Travailleuses	1.7	2.2	1.2	0	0	0
Logées	58.6	14.8	20.7	17.4	2.2	0
Étudiantes	0	0	0	0	0	0
Solitaires	0	4.5	14	25.8	0	0
Solitaires+S	10.3	7.5	25.6	30.3	0	0
Célib >=30<45	0	25.7	0	0	0	18.5
Célib >=45	0	0	13.4	0	0	29.8
Veuves isolées	0	0	0	18.9	0	9.3
Veuves+enf.	0	0	0	0	97.8	0
Cohabitan- tantes	0	0	0	0	0	42.4
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

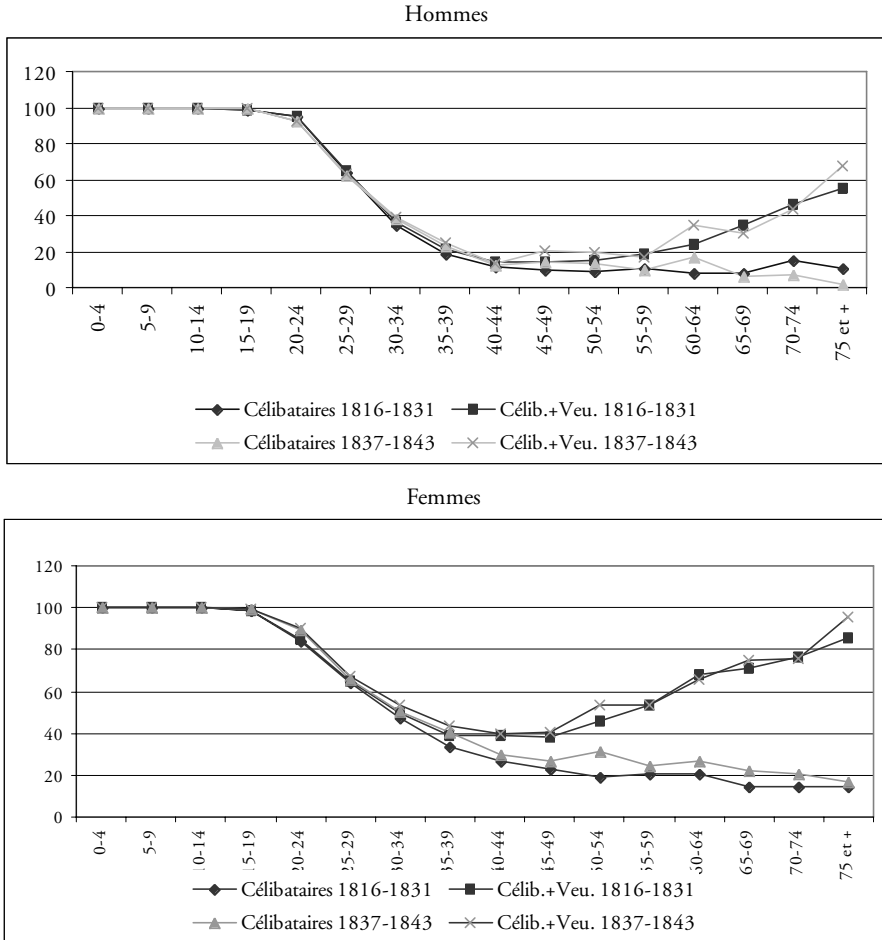
À Genève, de vieux parents qui décidaient de garder à la maison au moins un enfant n'étaient pas démunis. Jusqu'en 1874, la loi imposait aux hommes jusqu'à l'âge de 30 ans (!) et aux femmes jusqu'à 25 ans qui voulaient contracter un mariage de présenter le consentement écrit de leurs parents survivants<sup>5</sup>. Toutefois, les négociations familiales informelles étaient manifestement plus importantes que les contraintes légales. En effet, pour la période 1816-1831, 405 veuves sans enfant(s) sont observées pour 259 avec. Parmi ces 405, 26,7 % vivaient seules, mais 23,5 % recevaient chez elles des logés (au sens strict, sous-type 13 de notre typologie), presque autant (23,7 %) étaient des logées (toujours au sens strict), 19,3 % vivaient avec un ou des apparentés (sous-type 41 ou 50) et 6,4 % étaient domestiques (sous-type 11). En d'autres mots, une grande variété de solutions fut trouvée pour éviter la solitude physique ou absolue (le sous-type 21) dans la grande majorité des cas, mais sans éviter pour autant des cumuls de formes plus ambiguës de solitude. En particulier, la solution de loger ou d'être logée était sans doute particulièrement usitée à Genève car à cette époque, confinée dans ses fortifications, l'écologie urbaine s'y caractérise par une densité impressionnante. En 1835, le nombre moyen d'habitants par maison atteignait le niveau exceptionnel de 21,7 ! (Mallet, 1837, 15).

Les figures 2a et 2b représentent l'évolution de ces composantes démographiques de la solitude à travers le cours de la vie, soit le pourcentage de célibataires et veufs ou veuves dans la population totale, distribué par âge et sexe. Pour fonder ces courbes sur des nombres suffisants, nous avons réuni les recensements

de 1816, 1822, 1828 et 1831 d'un côté, ceux de 1837 et 1843 de l'autre. Cela signifie que les proportions que nous analysons ne sont pas des mesures de la contribution à la solitude féminine – comme le sont les chiffres commentés ci-dessus –, il s'agit ici des pourcentages de « femmes sans homme », célibataires et veuves, dans la population de Genève.

La courbe du célibat démarre bien sûr à 100 %, mais connaît une chute brutale entre 25 et 35 ans. Cela démontre qu'à Genève aussi existait un âge approprié au mariage, qui était élevé. En outre, de nombreuses femmes n'expérimentaient pas la transition vers le statut de mariée. En 1816-1831, 22,9 % des femmes âgées de 45-49 ans étaient célibataires, alors que ce n'était le cas que de 9,6 % des hommes. En 1837-1843, ce différentiel entre les sexes a décliné mais seulement parce que les valeurs masculines (14,3 %) ont augmenté plus que les féminines (26,6 %). Les niveaux observés parmi les femmes de Genève sont exceptionnellement hauts, même au sein de la vaste zone située à l'ouest de la fameuse ligne Saint-Petersbourg - Trieste. Une première explication met en cause le rapport de masculinité dans la population mariable, un élément essentiel pour comprendre plusieurs autres composantes de la démographie urbaine. La prédominance féminine dans la plupart des villes européennes au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup> n'affectait pas seulement leur âge au mariage mais également le célibat définitif (Oris, 2000, 201). Le plus grand nombre de femmes que d'hommes restés célibataires trouve son origine, presque une génération auparavant, sur le marché matrimonial des 20-29 ans ! Dans cette tranche d'âge, le rapport de masculinité était de 70 hommes pour 100 femmes en 1816-1831, de 84 en 1837-1843.

Fig. 2a et 2b Proportions de célibataires et veufs/veuves par âge et sexe. Genève, 1816-1843



Une deuxième explication met l'accent sur la situation économique des jeunes adultes. S'ils ne pouvaient prouver leurs capacités à établir et soutenir une famille, ils devaient différer leur mariage, sinon rompre les promesses échangées (Alter, 1991). D'après Olwen Hufton (1995, 125), « when economic growth lagged behind population growth, the result was more spinster. Society did not make available to a proportion of its young people the means to set themselves up and to constitute a viable family economy »<sup>7</sup>.

Dans cette perspective, il est clair que l'évolution à Genève au XIX<sup>e</sup> siècle a été progressive. Alfred Perrenoud (1986, 380-383), puis Grazyna Ryczkowska (2003, 34-35) ont observé les fluctuations dans les prix du froment. La période française a été pénible et directement suivie par une crise très rude en 1816-1817. De nouvelles poussées des prix se sont produites en 1830 et 1832. La cherté revient dans les années 1840 avec un apex en 1847. Le calcul de corrélation démontre la relation inverse entre ces

fluctuations du coût des aliments de base et la nuptialité dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, puis la rupture de ce lien séculaire par la suite.

Une troisième explication de la présence d'autant de célibataires à Genève réside dans les migrations qui, rappelons-le, étaient les responsables quasi exclusives de l'accroissement démographique. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les autochtones (« natifs ») étaient encore plus nombreux que les « étrangers » (15 845 vs. 9 025), alors qu'en 1880 les seconds ont clairement dépassé les premiers (19 268 vs. 30 775) (Cardinaux, 1997, 10-12). Parmi les femmes, 39,3 % étaient « étrangères » entre 1800 et 1810, mais leur proportion est montée à 60,7 % entre 1841 et 1850 ! (Ryczkowska, 2003, 20). Or, nous savons que sauf exception, les immigrants ont un âge au mariage plus élevé que les natifs (Dupâquier, 1981, 41 ; Oris, 2000b, 392 ; Bardet, 2001).

La comparaison des courbes 2a et 2b confirme de manière évidente que les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à rester célibataires, mais aussi que les veuves excédaient clairement les veufs. En 1816-1831, 46,2 % des femmes étaient veuves ou célibataires dans le groupe d'âge 50-54 et elles étaient 85,7 % dans l'un ou l'autre de ces états à 75 ans et plus. Ces proportions déjà substantielles se sont encore accrues en 1837-1843 (respectivement 53,8 et 95,2 %). Les valeurs masculines étaient beaucoup plus faibles<sup>8</sup>.

La plus forte proportion de veuves comparée aux veufs était commune dans les villes préindustrielles. Elle est attribuée à la courte durée d'unions brisées par le décès du conjoint (effet de mortalité différentielle selon le sexe), à l'écart d'âge entre les époux et à la plus faible

propension des femmes à se remarier (Oris et Ochiai, 2002, 49). À Genève entre 1800 et 1845, parmi 1 894 mariages (impliquant une personne avec un patronyme commençant par la lettre B), nous trouvons 11,2 % de veufs pour seulement 4,5 % de veuves, alors que ces dernières étaient nettement plus nombreuses que les premiers. Parmi ces veufs qui convolaient à nouveau, 46 % se remariaient moins d'un an après la mort de leur épouse précédente, alors que seules 26 % des veuves faisaient preuve d'une telle précipitation (Ryczkowska, 2003, 65-72).

Globalement, malgré son caractère réducteur puisqu'elle ne considère que le célibat et le veuvage, la perspective démographique fait ressortir sans ambiguïté la spécificité des trajectoires de vie féminines, qui étaient bien plus marquées que les masculines par les transitions et la solitude. Genève dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle apparaît comme une illustration plus extrême que typique de ce constat global (Dauphin, 1991, 517).

*Vivre seule ou vivre chez les autres :  
la perspective des ménages  
sur la solitude*

Le ménage se définit classiquement comme « l'ensemble des personnes qui partagent le toit et la table » (Neven, 2003a, 131). Selon la typologie de Hammel et Laslett (1974), Genève appartient à l'aire du système familial nucléaire. En 1816, 64,4 % de la population vivaient dans des ménages nucléaires, 59,3 % en 1843. Moins de 10 % des Genevois appartenaient à des ménages complexes, de l'ordre de 6 % à des structures étendues, 6 à 7 % à la catégorie des solitaires, 2 à 3 % aux formes sans noyau familial.

Au vu du tableau 3, plus de femmes que d'hommes vivaient dans les ménages de solitaires (8,6 % vs. 5,6 en 1816). Cependant, cet écart n'est guère marqué, sans commune mesure avec les différentiels observés sur les paramètres démographiques de célibat et veuvage. En outre, cette fois, d'après cette définition de la solitude qui est la plus stricte qui soit, les valeurs genevoises ne sont pas particulièrement élevées, juste similaires à celles notées ailleurs dans l'Europe urbaine préindustrielle

(Dauphin, 1984, 80). Sur le tableau 1, parmi les différents types de solitude féminine, celles qui vivaient seules ont été divisées en deux sous-catégories : l'une pour la solitude stricte (sous-type 21), les autres vivant avec des non-apparentés (domestiques ou travailleurs, logés ou étudiants) (sous-type 22). L'ensemble contribue pour un peu moins de 20 % à la solitude féminine (15 % en 1843), et chacun des deux groupes pèsent à peu près le même poids, nonobstant des fluctuations marginales.

Tab. 3 *Individus par sexe et type de ménage à Genève, 1816-1843*

Types	N											
	Hommes						Femmes					
	1816	1822	1828	1831	1837	1843	1816	1822	1828	1831	1837	1843
Logés	102	134	205	194	249	279	207	257	337	283	338	402
Solitaires	73	52	74	69	95	99	138	96	132	132	118	122
Sans noyau	25	25	35	53	24	27	42	53	64	61	42	43
Nucléaires												
couples sans enfant	104	119	137	132	150	161	120	102	130	72	103	127
couples avec enfant	674	649	650	661	755	807	661	587	648	581	686	746
Veuf/ves & enfant	106	94	118	117	127	124	201	158	243	149	196	188
Étendus	70	74	83	94	181	118	108	107	101	91	198	100
Complexes	139	141	108	123	26	136	126	143	134	124	27	153
Total	1293	1288	1410	1443	1607	1751	1603	1503	1789	1493	1708	1881
	%											
Types	Hommes						Femmes					
	1816	1822	1828	1831	1837	1843	1816	1822	1828	1831	1837	1843
Logés	7.9	10.4	14.5	13.4	15.5	15.9	12.9	17.1	18.8	19	19.8	21.4
Solitaires	5.6	4	5.2	4.8	5.9	5.7	8.6	6.4	7.4	8.8	6.9	6.5
Sans noyau	1.9	1.9	2.5	3.7	1.5	1.5	2.6	3.5	3.6	4.1	2.5	2.3
Nucléaires												
couples sans enfant	8	9.2	9.7	9.1	9.3	9.2	7.5	6.8	7.3	4.8	6	6.8
couples avec enfant	52.1	50.4	46.1	45.8	47	46.1	41.2	39.1	36.2	38.9	40.2	39.7
Veuf/ves & enfant	8.2	7.3	8.4	8.1	7.9	7.1	12.5	10.5	13.6	10	11.5	10
Étendus	5.4	5.7	5.9	6.5	11.3	6.7	6.7	7.1	5.6	6.1	11.6	5.3
Complexes	10.8	10.9	7.7	8.5	1.6	7.8	7.9	9.5	7.5	8.3	1.6	8.1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Les « logés » étaient un groupe important. Leur proportion dans la population féminine genevoise monte de 12,9 % en 1816 à 21,4 % en 1843 (Tableau 3). Quelque 46 % d'entre elles étaient des jeunes femmes qui arrivaient en ville et n'avaient pas encore trouvé une position de domestiques, ou voulaient travailler dans d'autres secteurs de production ou services, sans cohabiter avec leur employeur. Quelque 24 % étaient des célibataires de 30 ans et plus et, comme cela a déjà été noté, les veuves étaient aussi présentes dans ce groupe, à concurrence de 16,3 % (chiffres de 1816-1831). Les logés, ou hôtes payants, formaient une population composite dispersée dans les ménages populaires. Ces familles genevoises, pour accroître leurs revenus ou arriver à payer leur loyer, louaient une pièce ou un lit à un « étranger ». C'était une entrée importante dans la vie urbaine, surtout pour de jeunes femmes récemment arrivées. « Rares étaient les jeunes filles qui avaient les moyens et l'audace d'établir un ménage indépendant » (Dauphin, 1984, 80). Quant à ceux et celles qui les recevaient, ils trouvaient ici à valoriser leur logement dans une cité surpeuplée, voire une solution pour éviter la solitude physique.

Les cohabitants forment une catégorie spécifique. Ce sont aussi bien des apparentés qui, au sein des ménages étendus ou complexes, n'appartiennent pas à la lignée, à la souche familiale, que les membres des ménages sans noyau, souvent appelés aussi les « sans famille » alors que ces individus peuvent avoir des rapports de parenté. Pour Peter Laslett (1972, 31), ces individus étaient les « coresident siblings, coresident relatives of other kinds, persons not evidently related ». Au vu du tableau 3, il est clair

que ce type de ménage était une composante marginale de la population genevoise. Cependant, en y ajoutant les coresidents des formes familiales étendues et complexes, l'ensemble de cette sous-population contribuait à la solitude féminine pour 10,9 % en 1816, 12,6 % en 1831, avant de chuter à 8,1 % en 1843. En regardant plus précisément les ménages sans famille, nous voyons qu'en 1816, les femmes étaient largement majoritaires (68 %) parmi ceux qui trouvaient une échappatoire à la solitude dans cette structure de cohabitation. Bien que cette dominante féminine ait tendu à diminuer (61 % en 1843), elle reste claire durant toute la période. Confirmant l'assertion de Laslett, le lien le plus fréquent au « chef » de ménage était frère ou sœur (28 % en 1816 ; 23,6 % en 1843). Après venaient d'autres liens collatéraux, les logés et les domestiques, chacun avec un peu moins de 10 %. Nous observons donc bien à Genève ces « spinsters clustering » formés pour partager les coûts et éviter la solitude, que Olwen Hufton (1995, 130) a décrits dans d'autres contextes. Ce sont des groupements fascinants, mais il ne faut pas en surestimer l'importance sociale et statistique.

#### *La solitude dans les parcours de vie féminins et masculins à Genève*

Après cette topographie des principales formes que la solitude pouvait prendre dans une ville préindustrielle comme Genève dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, une première synthèse s'impose. Les figures 3a et 3b représentent le poids de la solitude dans chaque groupe d'âge, comme une approximation transversale de son évolution dans le cours de la vie

des Genevois et Genevoises. Sans surprise, après tant d'évidences collectées, ces représentations confirment que les différences entre les sexes étaient considérables. En 1816-1831, la solitude commençait à croître déjà dès l'âge de 15 ans, pour atteindre un premier pic à 20-24 ans, un groupe d'âge dans lequel 53,4 % des femmes vivant à Genève appartenaient à au moins une catégorie de solitude. Elles étaient même plus nombreuses encore dans cette situation en 1837-1843 : 64,1 %. Nous avons affaire ici à de jeunes servantes, à des travailleuses vivant chez leur patron, à des logées, toutes engagées dans l'expérience du « life cycle service ». Même si elles ne travaillaient pas toutes dans la domesticité, toutes se trouvaient dans cette phase de vie entre le départ du domicile parental et le mariage et

vivaient « chez les autres ». Le léger recul de la solitude entre les tranches d'âges de 25-29 ans et 45-49 montre que, en effet, c'était une phase transitoire pour plusieurs. Toutefois, même durant ce segment du cours de la vie féminine, les pourcentages de solitude restent hauts, supérieurs à 40 %. Ce n'est pas une surprise totale en considérant le grand nombre de célibataires de 30-44 ans. Ces femmes commençaient à avoir, – ou avaient déjà –, derrière elles « l'âge approprié » au mariage, mais leur célibat n'était pas encore « final », au sens où les démographes le définissent. À partir de 50 ans, le veuvage, le « nid vide » et les regroupements de solitude (« clustering ») font grimper la courbe de manière impressionnante. Les femmes âgées finissaient leur vie « seules », d'une manière ou d'une autre.

Fig. 3a Solitude féminine par âge. Genève, 1816-1843

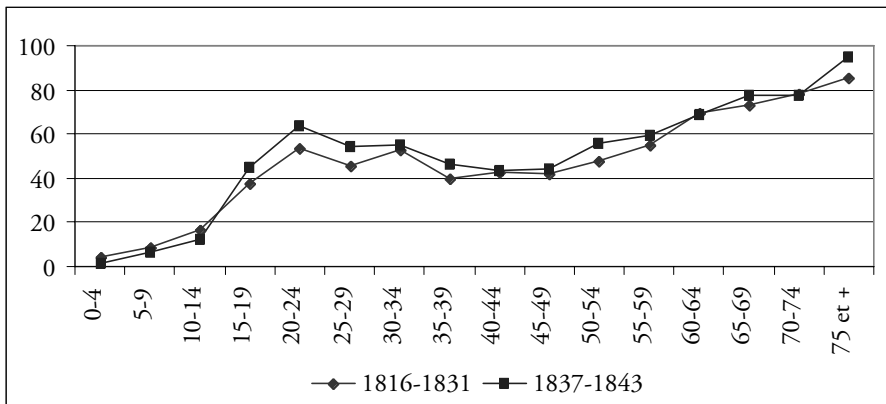
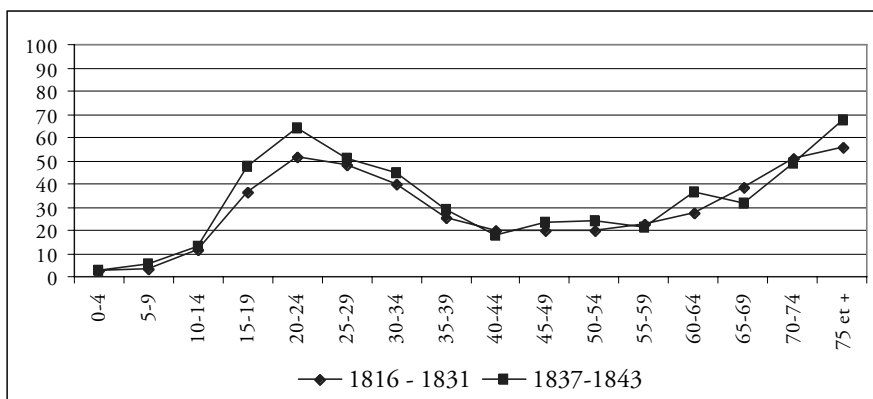




Fig. 3b *Solitude masculine par âge. Genève, 1816-1843*

La solitude masculine est d'une ampleur mais aussi d'une nature différente. Seuls les débuts sont similaires. Pour les hommes aussi, la solitude commençait à grimper de manière exponentielle à partir de 15 ans et atteignait son maximum déjà dans le groupe d'âge 20-24 ans (52 % en 1816-1831 ; 64,3 % en 1837-1843). C'étaient eux aussi des immigrants dans la même phase transitoire d'accès à la vie adulte et au mariage que leurs homologues féminines. Toutefois, ainsi que nous l'avons noté, le marché matrimonial leur était beaucoup plus favorable. Leurs meilleures chances d'atteindre le but, se marier et s'établir, se reflètent dans un déclin progressif certes, mais substantiel, de la solitude : les pourcentages se situaient autour de 20 % de 45-49 à 55-59 ans, soit moitié moins que parmi les femmes. La solitude masculine remontait à partir de 60 ans, mais les effets du différentiel de mortalité dans la vieillesse au bénéfice des femmes étaient évidents.

En somme, la solitude féminine excédait nettement la masculine, premièrement à cause d'un accès plus malaisé au mariage, deuxièmement en raison d'une

plus forte probabilité d'expérimenter le veuvage. Ces deux effets se cumulaient le long du cours de la vie.

Les figures 3a et 3b montrent, que dans la Genève de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle la solitude était plus fréquente dans les destinées féminines que masculines, qu'en outre les femmes étaient particulièrement isolées, d'une manière ou d'une autre, dans un des moments le plus vulnérable de leur vie, en leurs vieilles années. Il ne semble pas que Genève ait été un cas particulier. Patrice Bourdelais (1984, 64) note qu'en France en 1851, le minimum de solitude (dans sa seule définition démographique, soit les célibataires et les veuves) s'observait à 35-44 ans. La montée des risques devenait évidente à partir de 50 ans et une valeur de 85 % était atteinte à 70 ans. Pour Cécile Dauphin, appliquant la même approche à la ville de Châtillon-sur-Seine, en 1851 également « la classique pyramide des âges peut aussi se lire comme un profil des solitudes où les jeunes célibataires de la base sont remplacées par les veuves vers les degrés supérieurs ». À Châtillon-sur-Seine, les femmes « seules » formaient 48,7 % de

la population féminine totale, avec un profil par âge similaire à celui de Genève. Les proportions étaient élevées jusqu'à 30 ans (58,5 % entre 20 et 29 ans), puis diminuaient en raison des mariages, avant de croître à nouveau aux âges élevés (44,5 % à 60-69 ans, 80 % parmi les femmes de 70 ans et plus) (Dauphin, 1984, 89).

### *Trajectoires vers et depuis la solitude*

Nous considérons à présent une approche alternative, longitudinale, de la vulnérabilité, à savoir le suivi des trajectoires individuelles afin de caractériser le devenir des solitaires et repérer les facteurs qui peuvent favoriser l'entrée et la sortie de la solitude. Le travail de couplage nominal entre recensements n'était pas totalement terminé au moment de la rédaction de ce texte en ce sens que les actes de décès n'avaient pas encore été rajoutés à la base. Sous cette réserve importante car elle limite l'interprétation des résultats, de premières analyses ont porté sur les paires 1816-1822, 1822-1828, 1831-1837 et 1837-1843. Elles concernent les trois événements suivants définis par comparaison des états entre deux recensements successifs :

- *quitte GE*      quitter Genève durant la période inter recensements<sup>9</sup>,
- *sortie*            sortir de solitude,
- *entrée*            entrer en solitude.

Nous avons procédé à une série de régressions logistiques pour chacun de ces événements. Les modèles logistiques ont été estimés pour l'ensemble des femmes et hommes, puis séparément pour les femmes et les hommes. Pour *quitte GE*, tous les cas ont été retenus,

pour *entrée* l'analyse s'est limitée aux personnes qui n'étaient pas en solitude en début de période et qui résidaient encore à Genève en fin de période, tandis que pour *sortir*, seuls les individus en solitude en début de période et toujours présents à Genève en fin de période ont été retenus. La figure 4 schématise ces différents cas.

Pour *quitte GE* et *sortie*, il s'agissait de voir comment ces événements étaient affectés par le type de solitude. Nous avons donc introduit comme covariables les cinq variables catégorielles de solitude, à savoir *logé* (non logé, domestique, travailleur, logé ou étudiant), *vivre seul* (non, totalement seul ou seul avec servante(s)), *célibataire* ayant dépassé l'âge moyen au mariage (non, entre 30 et 44 ans, 45 ans ou plus), *veuf* (non, sans enfant(s) ou avec enfant(s)) et *cohabitant*. De plus, nous avons retenu aussi les covariables de contrôle suivantes : *âge*, *état civil*, *religion*, *taille du ménage* et *ratio micro-économique du ménage*<sup>10</sup>. Nous avons également étudié la relation entre *sortie* et le fait de s'être marié pendant la période. Pour *entrée*, nous avons considéré les covariables *âge*, *état civil*, *religion* et *taille du ménage*.

Le tableau 4 présente en premier lieu un modèle parcimonieux de la probabilité de quitter Genève dans les six ans, soit avant le prochain recensement, avec uniquement les catégories de solitude comme facteurs explicatifs. Pour l'ensemble de la population, soit les deux sexes confondus, le pouvoir explicatif global du modèle est excellent et les résultats montrent à quel point la solitude est un facteur d'instabilité. Être logé multiplie par 5 les chances de quitter la cité par rapport aux non logés ! L'impact de vivre seul est presque aussi violent. Les veuves sont aussi deux fois plus exposées que les

autres femmes. Être cohabitant accroît encore le risque de quitter la ville de 86 %. La seule exception concerne les célibataires du groupe d'âge médian – 30-44 – qui sont 25 % plus stables que les non-célibataires ou célibataires plus jeunes. Ceci peut s'expliquer par la mobilité des jeunes mais montre également qu'il y a une période au cours de la vie où l'on se stabilise en attendant le mariage dans une situation plus stable, quitte à parfois attendre en vain.

Compléter le modèle avec les 8 variables explicatives de contrôle s'avère bénéfique puisque leur contribution globale au

modèle (mesurée par la variation du khi-deux) est statistiquement significative. Comme les résultats précédents le laissaient prévoir, les adolescents (11-19 ans) sont plus mobiles que les jeunes adultes (20-44). Comme autre confirmation que la solitude est un facteur d'instabilité, on peut relever que plus la taille du ménage est grande plus la propension à quitter Genève diminue. Il n'est pas surprenant non plus de constater que les catholiques sont modérément (25 %) plus enclins que les protestants à quitter ce qui reste encore la « Rome calviniste » (Oris et Perroux, à paraître).

Tab. 4 *Quitter Genève, hommes et femmes, n = 8509*

	Exp(B)	Sig.	Exp(B)	Sig.
<b>Logé</b>		.000		.000
Domestique	4.784	.000	4.478	.000
Travailleur	5.153	.000	5.140	.000
Logé au sens strict	4.840	.000	4.930	.000
<b>Seul (non)</b>		.000		.000
Seul (sans servante)	4.599	.000	3.510	.000
Seul (avec servante(s))	1.224	.243	.923	.650
<b>Célibataire (- 30 et non)</b>		.002		.017
Célibataire (30-44)	.746	.005	.753	.009
Célibataire (> 44)	1.317	.075	1.130	.447
<b>Veuf/veuve (non)</b>		.000		.000
Veuf(ve) (sans enfant)	2.258	.000	1.857	.001
Veuf(ve) (avec enfant(s))	2.242	.000	1.711	.001
<b>Cohabitant</b>	1.860	.000	1.729	.000
<b>Femme</b>			1.169	.003
<b>Âge</b>				.000
enfant, <11			.734	.000
adolescent, 11-19			1.484	.000
plus âgé, >44			1.296	.001
<b>Religion</b>				.000
Catholique			1.337	.001
Autre			.878	.027
<b>Taille ménage</b>				.000
4-9			.687	.000
>9			.695	.005
<b>Ratio ménage (&lt;56)</b>			.631	.080
Constante	1.758	.000	2.077	.000
$\chi^2$ (dl)	690.0 (10)	.000	844.7 (19)	.000
$\Delta\chi^2$ (dl)			154.7 (9)	.000
Nagelkerke R2	.11		.14	

$$\chi^2 = -2\text{LogLik}(m0) + 2\text{LogLik}(m)$$

Tab. 5 *Quitter Genève, femmes, n = 4547*

	Exp(B)	Sig.	Exp(B)	Sig.
<b>Logé</b>		.000		.000
Domestique	4.009	.000	3.921	.000
Travailleur	2.008	.133	1.793	.213
Logé au sens strict	3.393	.000	3.359	.000
<b>Seul (non)</b>		.000		.002
Seul (sans servante)	3.481	.000	2.452	.001
Seul (avec servante(s))	1.098	.666	.801	.321
<b>Célibataire (- 30 et non)</b>		.016		.118
Célibataire (30-44)	.787	.063	.758	.040
Célibataire (> 44)	1.443	.062	.897	.608
<b>Veuf(ve) (non)</b>		.000		.019
Veuf(ve) (sans enfant)	2.901	.000	1.742	.022
Veuf(ve) (avec enfant(s))	2.717	.000	1.524	.060
<b>Cohabitant</b>	1.523	.016	1.441	.039
<b>Femme</b>				.000
<b>Âge</b>			.559	.000
enfant, <11			1.231	.065
adolescent, 11-19			1.855	.000
plus âgé, >44				.003
<b>Religion</b>			1.454	.003
Catholique			.918	.307
Autre				.000
<b>Taille ménage</b>			.665	.000
4-9			.558	.001
>9			.695	.305
Constante	1.942	.000	2.663	.000
$\chi^2$ (dl)	315.0 (10)	.000	451.2 (18)	.000
$\Delta\chi^2$ (dl)			136.2 (8)	.000
Nagelkerke R2	.10		.14	

Le tableau 5 montre la même analyse pour les femmes seulement. La différence principale est que les femmes qui vivent chez d'autres sont moins exposées à quitter Genève que les hommes. Ceci est vrai pour les deux types de solitudes 1 et 5, mais spécialement pour les femmes logées (en ce inclus les domestiques). Inversement, les femmes célibataires âgées sont légèrement plus mobiles, et le différentiel de vulnérabilité entre veuves et veufs est confirmé par la propension à « disparaître » dans les six ans qui est nettement supérieure pour les veuves que pour les veufs.

Il n'est de loin pas courant de s'extraire d'une situation de solitude tout en restant à Genève, précisément parce que la solitude

favorise en soi la tendance à quitter Genève. Ainsi, parmi les 2 322 cas que l'on retrouve à Genève six ans plus tard, 1 821 concernent des individus qui n'étaient pas en situation de solitude contre seulement 501 qui l'étaient, un écart qui reflète essentiellement leur différentiel de mobilité. Parmi les 501 solitaires en début de période, 111 ont quitté ce statut six ans plus tard tandis que 390 sont demeurés en solitude (Figure 4). Ces effectifs sont relativement réduits, spécialement si l'on se focalise sur les 322 femmes parmi ces 501 solitaires. Au tableau 6, nous avons dès lors été contraints de procéder à des regroupements de catégories. Malgré ceci, on note que l'introduction de sept coefficients

supplémentaires pour mesurer les effets des variables de contrôle (âge, religion, taille et composition du ménage), n'améliore pas significativement l'ajustement du modèle. Parmi les rares femmes solitaires que l'on

retrouve à Genève six ans après la première observation, les logées au sens strict ont trois fois plus de chances de quitter la solitude que les autres, et donc en particulier que les servantes.

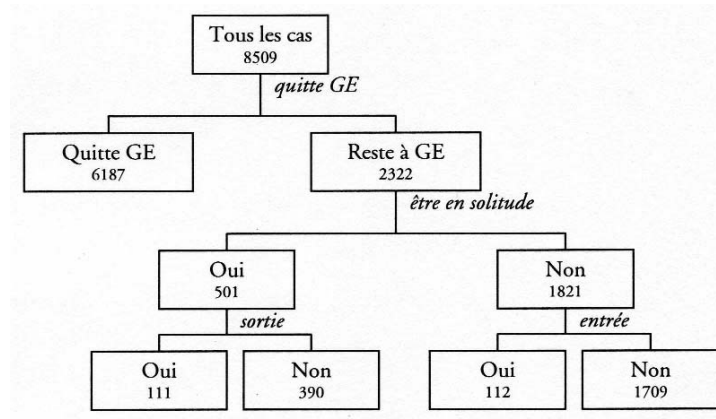
Tab. 6 *Sortir de solitude, femmes, n = 322*

	Exp(B)	Sig.	Exp(B)	Sig.
<b>Logé</b> (logé au sens strict)	2.908	.023	2.940	.042
<b>Seul</b> (non)		.047		.033
Seul (sans servante)	4.627	.027	7.306	.021
Seul (avec servante(s))	.427	.298	.523	.464
<b>Célibataire</b> (- 30 et non)		.008		.012
Célibataire (30-44)	.430	.042	.383	.040
Célibataire (> 44)	.066	.010	.046	.021
<b>Veuve</b>	.205	.017	.161	.046
<b>Cohabitant</b>	3.646	.004	3.813	.007
<b>Âge</b>				.924
enfant, <11			.454	.531
adolescent, 11-19			1.153	.839
plus âgé, >45			1.035	.969
<b>Religion</b>				.035
Catholique			.282	.065
Autre			.371	.039
<b>Taille ménage</b>				.296
4-9			1.680	.292
>9			.603	.580
Constante	.169	.000	.184	.004
$\chi^2$ (dl)	32.9 (7)	.000	42.8 (14)	.000
$\Delta\chi^2$ (dl)			9.9 (7)	.194
Nagelkerke R2	.18		.23	

Vivre totalement seule semble aussi une situation favorable si l'on considère les chances de quitter la solitude dans les six années qui suivent, mais évidemment cela concerne uniquement les rares femmes qui étaient dans cette situation et n'ont pas disparu de la ville... La même remarque vaut pour les cohabitantes. Inversement, certains statuts sont de véritables trappes. Il ressort du tableau 5 que les veuves et les célibataires de 45 ans et plus ne sont guère mobiles, tandis qu'ici au tableau 6, on voit en outre – sans en être très surpris – qu'elles n'ont pratiquement aucune chance de constituer une nouvelle famille.

Parmi les 1 821 individus toujours à Genève au recensement suivant qui n'étaient pas en solitude en début de période, seuls 112 se retrouvent solitaires au recensement suivant. La figure 4, en synthétisant 8 059 bouts de trajectoires de vie, montre avant tout que si la ville est une fabrique de solitude, ce n'est absolument pas en soi, mais en fait essentiellement par le biais de l'immigration. Les tableaux 7 et 8 indiquent que pour ceux qui restent établis à Genève, être enfant protégé de la solitude tandis qu'avoir plus de 45 ans, être divorcé ou femme catholique favorisent le risque de tomber en solitude.

Fig. 4 Trajectoires individuelles et dynamiques des solitudes, Genève 1816-1843



Tab. 7 Entrer en solitude, hommes et femmes, n = 1821

	Exp(B)	Sig.
<b>Femme</b>	1.040	.852
<b>Âge</b>		.000
Âge (enfant, <11)	.251	.002
Âge (adolescent, 11-19)	.723	.411
Âge (plus âgé, >45)	2.513	.000
<b>État matrimonial</b>		.012
Marié	.752	.395
Divorcé	24.762	.009
<b>Religion</b>		.825
Catholique	.871	.711
Autre	.879	.577
<b>Taille ménage</b>		.020
4-9	.566	.010
>9	.308	.113
Constante	.125	.000
$\chi^2$ (dl)	67.2	.000
Nagelkerke R2	.10	

Tab. 8 Entrer en solitude, femmes, n = 815

	Exp(B)	Sig.
<b>Âge</b>		.000
enfant, <11	.326	.017
adolescent, 11-19	.325	.073
plus âgé, >45	3.283	.001
<b>Religion</b>		.581
Catholique	1.689	.313
Autre	.982	.961
<b>Taille ménage</b>		.802
4-9	.908	.787
>9	.496	.512
Constante	.075	.000
$\chi^2$ (dl)	28.9 (7)	.000
Nagelkerke R2	.10	

## CONCLUSIONS

Cette recherche a voulu revisiter le thème de la solitude dans les structures et le fonctionnement social des villes préindustrielles à travers une étude de cas. Nos conclusions sont donc à la fois spécifiques et générales. Globalement, l'importance de la solitude est démontrée, mais aussi à quel point il est essentiel de la décomposer et de l'appréhender dans sa complexité. Il y a des phénomènes de redondances, de transitions, d'enfermements aussi, qui sont différenciés, en particulier selon le genre. La solitude en milieu urbain était une composante de la destinée bien plus féminine que masculine et, pour être comprise, sa construction progressive doit être replacée dans des trajectoires de vie. Les uns et les autres travaillaient sur des segments différents du marché du travail, néanmoins les jeunes femmes et les jeunes hommes démarraient leur vie « adulte » sur un mode similaire, en quittant leur famille et en expérimentant diverses formes de solitudes, essentiellement en vivant « chez les autres ». À Genève, mais certainement aussi dans la plupart des villes préindustrielles puisqu'elles étaient également marquées par des surplus féminins, c'est l'accès au mariage qui brise le parallélisme des parcours féminins et masculins. Plus tard, le veuvage, à la fois comme expérience et comme statut, accentuait la divergence en défaveur des femmes.

Bien que des solutions très diverses aient été utilisées pour éviter une solitude au sens strict (réellement vivre seule), des formes variées de solitude, et même de cumuls de solitudes, n'ont pu être évitées, à un moment au moins de leur vie, par la plupart des femmes

vivant dans des villes telles que Genève. Les premières analyses de données longitudinales montrent d'ailleurs que certains statuts de solitude, célibataires âgées et veuves, pouvaient être considérés comme « finaux ». Tant les activités économiques que les positions sociales confirment que ces phases de solitude étaient associées à des périodes de vulnérabilité. Une large majorité des solitaires déclaraient une occupation. Une fois encore, c'est du côté féminin que le contraste est le plus saisissant. Quelque 73 % des femmes dites « seules » étaient actives en 1816-1831, 77,2 % en 1837-1843, alors que parmi les autres femmes les proportions étaient respectivement de 37,6 et 39 %, seulement. Peu de femmes seules pouvaient s'offrir le luxe de ne pas travailler<sup>11</sup>. La minorité qui ne déclarait pas une occupation lors des recensements était recrutée en particulier parmi les veuves (52 % d'inactivité) et les cohabitants (42 à 45 %). Les hommes solitaires étaient aussi actifs que leurs homologues féminines, même un peu plus : 85/87 %. Pour les deux sexes, au sein de cette vaste portion de la population urbaine totale, déclarer – sinon exercer – une activité était quasiment une obligation<sup>12</sup>. La concentration dans les classes sociales les plus basses était par ailleurs fortes. Le lien implicite entre solitudes et vulnérabilité recouvrait bien des réalités explicites.

La fiabilité des témoignages littéraires n'en est pas pour autant établie. Autant d'isolement et d'évidente vulnérabilité, surtout parmi les femmes, ont en effet produit bien peu de comportements perturbateurs de l'ordre social et moral dans la Genève des années 1816-1843. Certes, l'illégitimité a crû dans la cité,

mais après 1850. Auparavant, seules 3 à 4 % des naissances étaient illégitimes (Perroux et Oris, 2004). La corrélation commune entre célibat, proportion de domestiques et illégitimité dans les villes pré-industrielles (Fauve-Chamoux, 1998) ne s'observe à Genève que sur les deux premiers termes, pas sur le dernier. L'étude de la criminalité fournit d'autres informations intéressantes. À Genève, le vol était la seconde cause de procédures judiciaires après la rupture des promesses de mariage et les attitudes grossières ou obscènes. Entre 1816 et 1832, seules 145 femmes ont comparu pour vol contre 434 hommes. Bien sûr, les archives judiciaires ne représentent jamais que le sommet d'un iceberg. Cependant, celles qui ont été jugées sont décrites comme ayant été « obligées » de fauter car leur survie et/ou celle de leur famille était menacée, et c'est d'ailleurs surtout de la nourriture qu'elles ont dérobée. C'étaient bien des « femmes seules – célibataires, veuves, divorcées, séparées ou abandonnées [...] la catégorie la plus démunie et la moins protégée de la société » (Head et Mottu, 1999, 176). La criminalité féminine était caractérisée par la « vulnérabilité des isolées, travailleuses subalternes, souvent immigrées, très exposées, loin de la solidarité familiale, aux sollicitations sexuelles et aux contraintes matérielles » (Head et Mottu, 1999, 181). Rien que de très typique (Farge, 1974 et 1986).

Alors que le lien est clairement établi entre isolement et vulnérabilité d'une part, pathologies sociales d'autre part, les premières étaient massivement présentes à Genève qui a pourtant été largement épargnée par les secondes, au moins jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. En outre, les femmes étaient clairement

plus exposées et cependant plus épargnées, d'une manière ou d'une autre. Ceci atteste de l'importance du contrôle social et des cultures sexuées, dans une cité encore profondément imprégnée de calvinisme. La leçon à en tirer est ambiguë. La socio-économie, la démographie comme la politique sociale rendent un verdict commun : les trajectoires de vie des isolés étaient clairement dominées par les contraintes structurelles. Cela nous rappelle essentiellement, au-delà des chiffres et des analyses froides, que les vies vulnérables sont des vies contraintes (Stassen, 2001).

Cette vulnérabilité des individus isolés, jointe à leur fréquente absence de racines locales, à leur volonté initiale de simplement « passer par la ville », explique leur instabilité. Si certains types de solitudes étaient de vrais pièges, d'autres sont apparus transitoires, mais dans la mesure où les personnes concernées quittaient la ville rapidement, dans les six ans en tout cas. Les solitaires en général, et les femmes plus encore que les hommes, contribuaient massivement au turnover impressionnant qui distinguait les populations urbaines, même celle de Genève avec sa croissance somme toute modeste. C'est une turbulence migratoire des solitudes et des vulnérabilités qui, au-delà du cas genevois, illustre la profonde dualité des populations urbaines, partagées entre des lignées stables et des individus mobiles. Les pouvoirs, les statuts, les savoirs utiles se concentrent parmi les premières, alors que les solitudes touchent les seconds de manière disproportionnée.

Clairement, et contrairement à ce qui a souvent été écrit sur les villes comme fabriques de solitude, Genève, où



s'amassaient littéralement les solitaires, n'en produisait que bien peu au sein de sa population stable, native. En fait, elle attirait massivement les personnes seules et elle les expulsait tout autant. Genève ne fut pas une fabrique mais un carrefour des solitudes, un carrefour fort fréquenté et bien régulé.

Michel ORIS  
*Département d'Histoire économique et  
 Laboratoire de Démographie  
 Université de Genève  
 Michel.Oris@histec.unige.ch*

Gilbert RITSCHARD  
*Département d'Économétrie et  
 Laboratoire de Démographie  
 Université de Genève.  
 Gilbert.Ritschard@themes.unige.ch*

Grazyna RYCZKOWSKA  
*Département d'Histoire économique et  
 Laboratoire de Démographie  
 Université de Genève  
 Grazyna.Ryczkowska@histec.unige.ch*

\* Ce papier a été rédigé dans le cadre du projet du Fonds national suisse de la recherche scientifique numéro 1114-068113.02, prolongé sous le

numéro 100012.105478. Nous exprimons notre reconnaissance aux deux lecteurs anonymes dont les remarques nous ont été précieuses.

## NOTES

1. Deux beaux livres, l'un édité par Arlette Farge et Christiane Klapisch-Zuber en 1984 : *Madame ou Mademoiselle ? Itinéraires de la solitude féminine XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, l'autre publié la même année par L.V. Chambers-Schiller, *Liberty, a Better Husband. Single Women in America...* font exception.
2. 1816, 1822, 1828, 1831, 1837 et 1843. Nous avons encodé un échantillon alphabétique en reprenant tous les individus ayant un patronyme commençant par la lettre « B », ainsi que les membres de leur ménage. Cependant, quand au sein d'un ménage, seul un logé ou un domestique avait un nom « B », nous l'avons enregistré individuellement avec quelques indications sur son ménage. Nos analyses portent toutes sur la population des « B » (soit 11 % de la population totale), mais lorsque, par exemple, nous identifions dans quel type de ménage les individus vivent, nous utilisons les données collectées sur leurs cohabitants.
3. Ce point est discuté plus en détail dans Oris, Ritschard et Ryczkowska, 2005, en particulier page 174.
4. François Lebrun (1988, 18) estime que dans l'Europe pré-industrielle, le nombre

- moyen d'enfants par famille complète tournait autour de 7, mais si l'on considère tous les mariages, il tombe à 4-5, cette différence étant due aux unions brisées avant que la femme n'ait atteint l'âge de 50 ans, fin théorique de sa vie féconde. Voir Derosas et Oris, 2002.
5. Code Napoléon, Titre V, ch.1, art. 146-152. Voir Ryczkowska, 2003, 4.
  6. Voir Fauve-Chamoux, 1983, 478 ; Wall, 1983, 429 ; Bourdelais, 1984, 63 ; Diederiks, 1986, 18 ; Dauphin, 1991, 517.
  7. De même, on lira toujours avec fruit le débat entre David Weir (1984) et Roger Schofield (1985) sur le rôle respectif de l'âge au mariage et du célibat définitif dans l'ajustement de la population à la conjoncture économique en Angleterre.
  8. 15,5 % de veufs et célibataires à 50-54 ans et 55,1 % à 75 ans et plus en 1816-1831 ; 19,5 % et 67,9 % en 1837-1843.
  9. Ces « départs » englobent ici aussi bien l'émigration que les décès. Dans nos recherches futures, nous avons bien sûr prévu de distinguer ces deux aspects.
  10. Le codage suivant des covariables a été utilisé :

âge :

- 1 = 10 ou moins (enfant)
- 2 = 11 à 19 (adolescent)
- référence = 20 à 44 (jeune actif)
- 3 = 45 ou plus (plus âgé)

état civil :

- référence = célibataire
- 1 = marié
- 2 = divorcé ou veuf

religion :

- référence = protestant
- 1 = catholique
- 2 = autre

taille du ménage :

- référence = 3 ou moins
- 1 = de 4 à 9
- 2 = 10 ou plus

ratio micro-économique du ménage (dichotomique)

- 1 = 55 ou moins
- référence = 56 ou plus. Sur le calcul de ce ratio, voir Neven, 1998.

11. Étant entendu que « travailler » se définit simplement par la mention d'une activité lucrative lors du recensement de la population, indépendamment des tâches domestiques et autres assistances que, par exemple, les épouses des boutiquiers ou artisans apportaient à leur mari.

12. Sans entrer dans une analyse des spécialisations des divers types de solitudes dans des branches d'activités données, globalement il est évident que l'importance de la solitude féminine dans une ville comme Genève est clairement associée à la domesticité, et par conséquent avec cette phase de transition entre l'adolescence et un mariage espéré et vu comme un établissement, une phase qui en termes spatiaux, se localisait en ville tout particulièrement pour les femmes. La solitude pouvait cependant devenir un statut permanent, ou revenir après un deuil. Pour les femmes âgées, le milieu urbain avec sa structure multi-sectorielle, offrait des niches diversifiées, et nous les trouvons éparpillées dans la domesticité, les services personnels, les commerces, le textile et la fabrication des vêtements.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALTER, George (1991), "New Perspectives on European Marriage in the XIX<sup>th</sup> Century", *Journal of Family History*, 1, 1-5.
- ALTER, George (1996), "The European Marriage Pattern as Solution and Problem: Household of the Elderly in Verviers, Belgium, 1831", 3-20, in *Les systèmes démographiques du passé*, Lyon, Les chemins de la recherche.
- BARDET, Jean-Pierre (2001), « Petite comptabilité sur l'âge au mariage des migrants », 285-292, in *Famille, parenté et réseaux en Occident (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, *Mélanges offerts à Alfred Perrenoud*, éd. par Anne-Lise Head, Luigi Lorenzetti, Béatrice Veyrassat, Genève, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
- BEAUVALET-BOUTOUYRIE, Scarlett (2000), « La femme seule à l'époque moderne : une histoire qui reste à écrire », *Annales de Démographie Historiques*, 2, 127-142.
- BOURDELAIS, Patrice (1984), « Le démographe et la femme seule », 58-60, in *Madame ou Mademoiselle ? Itinéraires de la solitude féminine, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, éd. par Arlette Farge et Christiane Klapisch-Zuber, Paris, Montalba.
- CARDINAUX, Michelle (1997), *Démographie genevoise au XIX<sup>e</sup> siècle. Des sources aux chiffres : synthèse rétrospective*, Mémoire de licence, Université de Genève.
- CHAMBERS-SCHILLER, Lee V. (1987), *Liberty, a Better Husband. Single Women in America. The Generations of 1780-1840*, Yale, University Press.
- CHARLE, Christophe (1991), *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, France, Éditions du Seuil.

- CHEVALIER, Louis (1984), *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris, pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette.
- DAUPHIN, Cécile (1984), « Un excédent très ordinaire. L'exemple de Châtillon-sur-Seine en 1851 », 75-94, in *Madame ou Mademoiselle ? Itinéraires de la solitude féminine, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, éd. par Arlette Farge et Christiane Klapisch-Zuber, Paris, Montalba.
- DAUPHIN, Cécile (1991), « Femmes seules », 513-535, in *Histoire des femmes en Occident. Le XIX<sup>e</sup> siècle*, éd. par Geneviève Fraisse et Michelle Perrot, Paris, Plon.
- DUPÂQUIER, Jacques (1981), *Pour la Démographie historique*, Paris, Presses universitaires de France.
- FARGE, Arlette (1974), *Le vol d'aliments à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon.
- FARGE, Arlette (1986), *La vie fragile : violence, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette.
- FARGE, Arlette (1995), « L'histoire sociale », 281-300, in *L'histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, éd. par François Bédarida, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- FARGE, Arlette, KLAPISCH-ZUBER, Christiane (1984), « Introduction », 7-16, in *Madame ou Mademoiselle ? Itinéraires de la solitude féminine, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, éd. par Arlette Farge et Christiane Klapisch-Zuber, Paris, Montalba.
- FAUVE-CHAMOUX, Antoinette (1983), "The Importance of Women in an Urban Environment: the Example of the Rheims Household at the Beginning of the Industrial Revolution", 475-493, in *Family Forms in Historic Europe*, ed. by Richard Wall, Jean Robin, Peter Laslett, Cambridge, Cambridge University Press.
- FAUVE-CHAMOUX, Antoinette (1998), « Le surplus urbain des femmes en France préindustrielle et le rôle de la domesticité », *Population*, (1/2), 359-378.
- FRAISSE, Geneviève (1984), « Le service domestique, solitude définitive », 111-116, in *Madame ou Mademoiselle ? Itinéraires de la solitude féminine, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, éd. par Arlette Farge et Christiane Klapisch-Zuber, Paris, Montalba.
- GORDON, Eleanor, NAIR, Gwyneth (2002), "The Myth of the Victorian Patriarchal Family", *The History of the Family*, 7 (1), 125-139.
- HAHN, Sylvia (2002), "Women in Older Ages – 'Old' Women?", *The History of the Family*, 7 (1), 33-59.
- HAMMEL, Eugen A., LASLETT, Peter (1974), "Comparing Household Structure over Time and between Cultures", *Comparative Studies in Society and History*, 16, 73-111.
- HEAD-KÖNIG, Anne-Lise, MOTTU-WEBER, Liliane (1999), *Femmes et discriminations en Suisse : le poids de l'histoire. XVI<sup>e</sup> – début XX<sup>e</sup> siècle. Droit, éducation, économie, justice*, Genève, Publication du département d'Histoire économique.
- HERMANN, Irène (2003), *Genève entre républicaine et canton. Les vicissitudes d'une intégration nationale (1814-1846)*, Genève-Québec, Éditions Pass-Présent-Presses de l'Université Laval.
- HUFTON, Olwen (1995), "Women without Men", 122-151, in *Between Poverty and the Pyre: Moments in the History of Widowhood*, éd. par J. Bremmer et L. van den Bosch, Londres-New York, Routledge.
- LASLETT, Peter (1972), "Introduction: The History of the Family", 1-89, in *Household and Family in Past Time*, ed. by Peter Laslett et Richard Wall, Cambridge, Cambridge University Press.
- LASLETT, Peter (1988), "Family, Kinship and Collectivity as Systems of Support in Pre-industrial Europe: a Consideration of the 'Nuclear-hardship' Hypothesis", *Continuity and Change*, 3 (2), 153-175.
- LEBRUN, François, FAUVE-CHAMOUX, Antoinette (1988), « Le mariage et la famille », 293-348, in *Histoire de la*

- population française*. T. 2. *De la Renaissance à 1789*, éd. par Jacques Dupâquier, Paris, Presses Universitaires de France.
- LYNCH, Katherine (1991), "The European Marriage Pattern in the Cities: Variations on a Theme by Hajnal", *Journal of Family History*, 16 (1), 79-96.
- MOCH, Leslie P. (1992), *Moving Europeans: Migration in Western Europe since 1650*, Indianapolis, Indiana University Press.
- NEVEN, Muriel (1998), "Intensity and Consequences of Widowhood in Nineteenth Century East Belgium", *Revue. Informatique et Statistique dans les Sciences humaines*, 34 (1-2), 125-190.
- NEVEN, Muriel (2003a), *Individus et familles : les dynamiques d'une société rurale. Le Pays de Herve dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz.
- NEVEN, Muriel (2003b), "Terra incognita: Migration of the Elderly and the Nuclear Hardship Hypothesis", *The History of the Family*, 8 (2), 267-295.
- ORIS, Michel (2000a), "The Female Life Course in the Industrial Cities of the Liège Area in the XIX<sup>th</sup> Century. First Results", 147-227, in *Population Dynamics during Industrialization*, ed. by Anders Brändström et Lars-Goran Tedebrand, Umea, Umea University.
- ORIS, Michel (2000b), "The Age at Marriage of Migrants during the Industrial Revolution in the Region of Liège", *The History of the Family*, vol. 5/4, 391-413.
- ORIS, Michel, OCHIAI, Emiko (2002), "Family Crisis in the Context of Different Family Systems", 17-81, in *When Dad Died. Individuals and Families Coping with Distress in Past Societies*, ed. by Renzo Derosas et Michel Oris, Berne-etc., P. Lang.
- ORIS, Michel, PERROUX, Olivier (à paraître), « Les catholiques dans la Rome calviniste. Contribution à l'histoire démographique de Genève (1816-1843) », in *Mélanges en l'honneur de Jean-Pierre Bardet*.
- ORIS, Michel, RITSCHARD, Gilbert, RYCZKOWSKA, Grazyna (2005), "Siblings in a (Neo-)Malthusian Town. From Cross-sectional to Longitudinal Perspectives", *Historical Social Research*, 30 (3), 171-194.
- PERRENOUD, Alfred (1979), *La population de Genève du seizième au début du dix-neuvième siècle. Étude démographique*, Genève, Éditions Société d'histoire et d'archéologie de Genève.
- PERROUX, Olivier, ORIS, Michel (2004), « Concubinage, illégitimité, censure morale et police des mœurs dans la Genève du XIX<sup>e</sup> siècle », papier présenté à la *Fifth European Social Science History Conference, Berlin, 24-27 March*.
- PINOL, Jean-Luc (1999), « Faire son chemin dans la ville », Numéro spécial des *Annales de Démographie historique* (1999-1), Paris, Odile Jacob.
- REHER, David S. (1997), *Perspectives on the Family in Spain. Past and Present*, Oxford, Clarendon Press.
- RYCZKOWSKA, Grazyna (2003), *Accès au mariage et structures de l'alliance à Genève, 1800-1880*, Diplôme d'études approfondies en Histoire économique et sociale, Genève.
- SCHOFIELD, Roger S. (1985), "English Marriage Patterns Revisited", *Journal of Family History*, 10, 2-20.
- SCHUMACHER, Reto (2002), *De l'analyse classique à l'analyse différentielle. Nuptialité, fécondité et mortalité à Genève pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Diplôme d'études approfondies en Histoire économique et sociale, Genève.
- SCHUMACHER, Reto (2004), "Birth Control Strategies and Sociological Fertility Differentials in a XIX<sup>th</sup> Century Urban Setting. Geneva, 1800-1860", papier présenté à la *Fifth European Social Science History Conference. Berlin, 24-27 March*.
- STASSEN, Jean-François (2001). « Une vie sous contraintes. Approche microsociologique de l'exclusion », 13-84, in

- L'exclusion et l'insécurité d'existence en milieu urbain*, éd. par Bernadette Bawin-Legros et Jean-François Stassen, Liège, Éditions Luc Pire.
- TILLY, Louise A., SCOTT, Joan A. (1987), *Les femmes, le travail et la famille*, Paris, Rivages.
- VAN POPPEL, Frans, ORIS, Michel (2004), "Introduction", 1-33, in *The Road to Independence. Leaving Home in Western and Eastern Societies, XVI<sup>th</sup>-XX<sup>th</sup> centuries*, ed. by Frans van Poppel, Michel Oris et James Lee, Berne-etc., P. Lang.
- WALL, Richard (1983), "The Composition of Households in a Population of 6 Men to 10 Women: South-east Bruges in 1814", 421-475, in *Family Forms in Historic Europe*, ed. by Richard Wall, Jean Robin, Peter Laslett, Cambridge, Cambridge University Press.
- WEIR, David (1984), "Rather never than Late: Celibacy and Age at Marriage in English Cohort Fertility, 1541-1871", *Journal of Family History*, 9, 340-354.

## RÉSUMÉ

Ce papier revisite le thème des solitudes dans les structures et le fonctionnement social des villes préindustrielles à partir d'une étude de cas, celui de Genève entre 1816 et 1843. En empruntant à des traditions de recherche issues de la démographie historique, de l'histoire de la famille, de l'histoire sociale et histoire des femmes, une typologie des formes de solitude est proposée. Appliquée aux recensements genevois dans une perspective transversale puis longitudinale, cette grille de lecture révèle le poids impressionnant de la solitude, qui

touche 31 à 37 % des hommes et 44 à 52 % des femmes. Tant ces fréquences que le différentiel de sexe s'expliquent par des contraintes structurelles, lesquelles, par le biais des marchés matrimonial et du travail, dominent les trajectoires de vie individuelles. La vulnérabilité des isolés, la topographie sociale et démographique des solitudes, la turbulence migratoire des isolés qui les distinguent encore plus des familles natives, sont autant de conséquences. Ce sont aussi des traits qui donnent au cas genevois une valeur exemplaire.

## SUMMARY

Trough a case study of Geneva between 1816 and 1843, this paper comes again on the question of solitude in the social structures and dynamics, within the preindustrial towns. Taking from several research traditions in historical demography, family history, social and gender history, we propose a typology of solitudes. Applied on Geneva censuses, this tool reveals an impressive presence of solitude: 31 to 37 percent of the men, 44 to 52 percent of the women!

Such frequencies, as well as the sex differential, took roots in urban structures operating through the matrimonial and labor markets. The obvious vulnerability of isolated people, the socio-demographic topography of solitude, the migratory transiency that deepened the distinction between the isolated and the native families, are some consequences. There are also general characteristics of the preindustrial urban life.

